

Préface: Nature du rapport

Le présent rapport a été rédigé par le Groupe bilatéral de travail IV, - Groupe juridique, des dispositions institutionnelles et de la rédaction - créé en vertu du Mémorandum déclaratif d'intention signé par les États-Unis et le Canada le 5 août 1980.

On a tenté d'y rassembler les données disponibles sur les questions juridiques nationales et internationales qui pourraient intervenir dans la négociation d'un accord coopératif sur la pollution atmosphérique transfrontière. D'autres groupes de travail ont été chargés de rapports sur les aspects scientifiques, techniques et réglementaires du problème.

Le rapport est présenté au Comité Canada-États-Unis de coordination pour faciliter les négociations entamées en juin 1981.